

Saché-le !

Le bulletin municipal de notre village

MAIRIE de SACHE

Place Alexander Calder

37190 Saché

Tél : 02.47.26.86.65

Fax : 02.47.65.76.83

mairie.sache@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

Lundi - Mercredi - Jeudi

9h00 – 12h00

14h00 – 17h30

Mardi - Vendredi

9h00 – 12h00

Samedi

10h00 – 12h00

Permanence des élus

Le Maire, le lundi ou
sur rendez vous

Les Adjointes et les Conseillers
Municipaux sur rendez vous

Conseiller Général
Samedi matin

de 9 h à 10 h dans les locaux de
la Communauté de Communes
(à Azay le Rideau)

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Place Alexander Calder

Tél : 02.47.73.22.57

Horaires d'ouverture

Lundi – Mardi - Jeudi

Vendredi - Samedi

9h00 – 12h00

Fermé le mercredi

DECHETERIE Saché

ZA Les Aunays

37190 Saché

02 47 73 25 52

Horaires d'ouverture

Été : 01/04 au 30/09

Lundi : 9h-12h

Mercredi : 14h-18h30

Samedi : 9h-12h et 14h-18h30

DECHETERIE Azay

Rue Gustave Eiffel

37190 Azay le Rideau

Horaires d'ouverture

Été : 01/04 au 30/09

Lundi, Samedi :

9h-12h et 14h-18h30

Mardi : 14h-18h

Mercredi, vendredi 14h-18h30

Edition trimestrielle

Numéro 20

Avril 2013

Budget communal - Impôts locaux

L'excédent budgétaire 2012 qui dépasse deux cent mille euros permet de ne pas augmenter la pression fiscale communale en 2013. C'est donc une nouvelle année de stabilisation.

C'est la marque d'une gestion rigoureuse des ressources publiques et d'une veille permanente pour éviter tout gaspillage. C'est une situation enviable qui ne se retrouve que dans très peu de communes.

Cet excédent va ainsi permettre de finaliser tout ce qui était prévu.

En effet, pour ce qui concerne les engagements et les projets de la mandature, vous trouverez dans ce bulletin, un compte-rendu de ce qui a été fait depuis l'élection du conseil municipal en 2008. Le bilan est des plus satisfaisants. Vous pourrez constater que tous les engagements seront tenus. Si ce n'est la création de nouveaux itinéraires de randonnée, lesquels sont toutefois en pleine phase d'étude.

Rythmes scolaires

Par un décret du 26 janvier 2013 du Ministère de l'Education Nationale, les rythmes scolaires hebdomadaires sont modifiés. Cette réforme a pour objectif de mieux répartir les heures de classe sur la semaine, afin d'alléger chaque journée en faisant travailler les élèves à des moments où leur concentration est la meilleure.

Liberté est laissée aux parents d'élèves, conseils d'écoles et aux mairies de s'entendre et de l'appliquer dès la rentrée scolaire 2013 ou celle de 2014. Le choix entre le mercredi et le samedi leur est aussi laissé.

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 4 mars dernier, après en avoir délibéré, a décidé de suivre les souhaits et les choix du conseil d'école, qui est de reporter son application à la rentrée 2014 en retenant le mercredi.

Cette réforme nécessite d'organiser des activités périscolaires pendant les heures libérées certains après-midi.

Un personnel compétent devra être recruté.

Mécénat populaire et gîte d'étape.

Alors que les travaux vont très bientôt commencer dans la grange de la rue de La Métairie, l'opération de mécénat populaire, organisée avec le concours de la Fondation du Patrimoine, auprès du public et des entreprises, se déroule dans de bonnes conditions.

Les fonds reçus à ce jour par souscription ne sont toutefois pas encore suffisants pour pouvoir obtenir la subvention de 35.000 euros.

Rappelons que ces dons sont déductibles soit de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66%, soit de l'ISF à hauteur de 75%, soit de l'impôt sur les sociétés à hauteur aussi de 66%.

Les bons de souscription sont disponibles en mairie.

Les dons peuvent aussi se faire en ligne, par le site de la Fondation du Patrimoine.

Un lien avec le site de la commune a été mis en place.

Le Conseil Municipal

Manifestations

26 avril

Représentation "Théâtre et Musique", à 19 h, Salle Honoré de Balzac, entrée gratuite, tous publics.

8 mai

Cérémonie de commémoration de la Victoire 1945, à 11h00, au cimetière.

Réalisations de l'équipe municipale depuis 2008

Economie locale et animation du bourg

Vie associative, activités culturelles et sportives, loisirs

Ouverture de l'agence postale à horaire fixe toute l'année et réfection des locaux.

Aide à l'installation d'un salon d'esthétique et de coiffure.

Ouverture d'un cabinet d'infirmier.

Installation du garage Meunier et de l'entreprise Europar sur la zone d'activité de la Chataigneraie (en collaboration avec la Communauté de Communes du Pays d'Azay le Rideau).

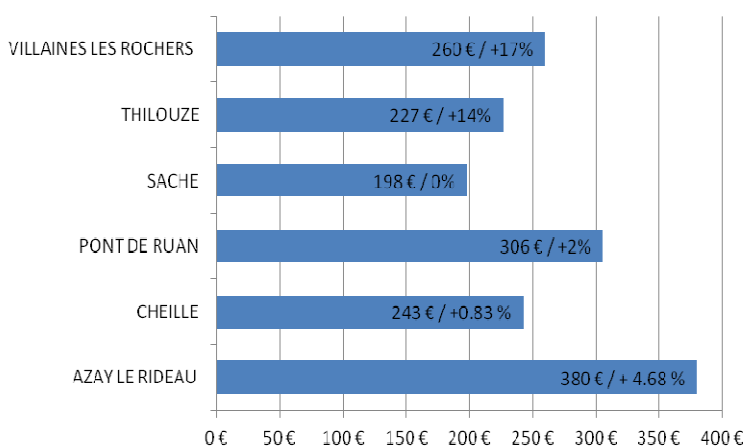
Création de l'épicerie multiservice (ouverture en 2013).

Création d'une maison médicale, arrivée d'un médecin (permis de construire en cours).

Ouverture d'un gîte d'étapes de 40 couchages (démarrage des travaux en mai 2013).

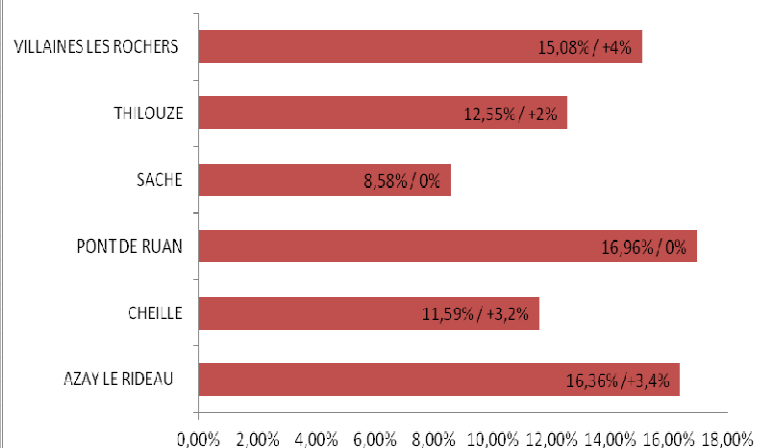
Maintien du marché le mardi matin.

Impôts locaux par habitant / évolution depuis 2008



Source proximity.infos

Taux de la taxe d'habitation / évolution depuis 2008



Edition trimestrielle du bulletin Saché-le et d'un guide pratique.

Création du site Internet.

Mise en place d'un accès wifi gratuit dans le centre du village (bornes avec QR codes à venir).

Aide à la création d'un nouveau comité des fêtes, Saché Anim.

Soutien aux associations pour la mise en place de manifestations.

Mise à disposition d'une salle de la maison Davidson pour le Relais Assistante Maternelle et Les Petites Fripouilles.

Soutien à la création de l'association des jeunes et mise à disposition d'un local dédié.

Augmentation des subventions aux associations et création d'une salle des associations dans la maison Davidson.

Remise en état du circuit de la Chataigneraie en partenariat avec Pont de Ruan.

Soutien au retour du 2CV cross et autres courses automobiles.

Signature du jumelage Saché-Croston et développement du jumelage Saché-Nisa.

Accueil d'un stage de théâtre et musique pendant les vacances de printemps.

Rétablissement du feu d'artifice du 14 juillet, il est tiré depuis 3 ans dans le parc du Château.

Environnement et développement durable

Qualité de vie et urbanisme

Elaboration d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme répondant aux normes Grenelle 2 de l'environnement avec restitution de 300 ha au monde agricole.

Création du City stade.

Aménagement d'un accès piéton du bourg à l'étang de Maurux.

Aménagement du jardin public et développement de liaisons douces au sein du village.

Agrandissement du cimetière et création d'un columbarium.

Développement du fleurissement, aménagement des zones de collecte de papier et de verre.

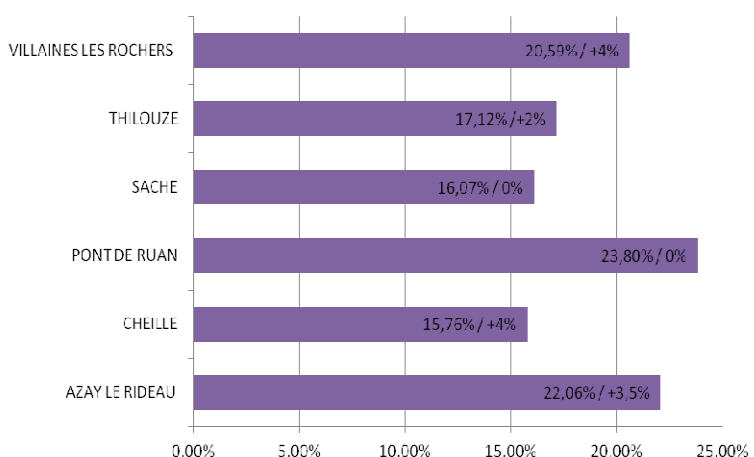
Renforcement de la sécurité sur les trajets : installation des radars pédagogiques et aménagements de sécurité.

Étude complémentaire en cours à la Basse Chevière, la Sablonnière, la Carrée, rue Sainte Anne.

Travail en partenariat avec le Conseil Général pour la réfection de la route départementale D356, du pont de Gué Droit, du carrefour de la D17 et de la route de Thilouze, notamment.

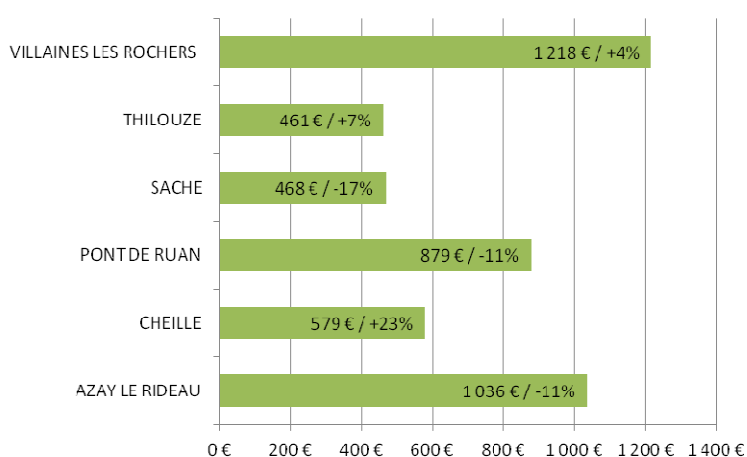
Investissement de 50 000 € par an sur la voirie depuis 2008.

Taux de taxe foncière / évolution depuis 2008



Source proximity.infos

Dettes par habitant / évolution depuis 2008



Obtention de la desserte de Saché par le Fil Vert.

Travaux d'aménagement d'une classe non prévus par l'ancienne municipalité.

Ouverture d'une 6^{ème} classe et aménagement de l'ancien bureau du Maire en salle de cours.

Installation d'un tableau numérique à l'école, avec équipement informatique de 10 ordinateurs portables.

Insonorisation de la cantine et de la garderie.

Passage de 1 à 2 personnes assurant la surveillance des enfants pendant les heures périscolaires.

Augmentation de l'amplitude horaire de la garderie périscolaire.

Création de 3 logements sociaux dont un adapté aux personnes à mobilité réduite.

Réactivation du Centre Communal d'Action Sociale.

Achat régulier de matériel pour répondre aux besoins et optimiser les services municipaux.

Réfection et mise en conformité électrique et de sécurité de la salle des fêtes et du foyer.

Installation d'un système de chauffage dans l'église.

Amélioration et mise aux normes de tout l'éclairage public (obtention de 4 étoiles au classement des villages étoilés).

Principales décisions du Conseil Municipal

Remerciements

Toute la famille du petit Simon Ferton vous remercie pour votre soutien, votre gentillesse, vos cartes et vos dons.

- Vote du règlement du droit de préemption urbain.
- Report de la mise en œuvre de la modification des rythmes scolaires à la rentrée 2014.
- Demande de subvention pour le cabinet médical.
- Programmation de l'éclairage public et programme d'amélioration 2013.
- Vote et maintien des taux d'imposition communaux pour 2013.
- Vote du budget primitif communal 2013.
- Instauration du Permis de démolir sur tout le territoire de la commune.
- Avis sur le projet de Territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Azay le Rideau.

Les comptes-rendus détaillés des Conseils Municipaux sont consultables sur www.sache.fr ou en Mairie.

Agenda

22 au 26 Avril

Stage de Théâtre et Musique pour enfants et adolescents, salle Honoré de Balzac, avec Sandra Cavenaille et Richard Petitsigne, Renseignements : 02.47.96.65.33 ou 06.88.98.22.70

28 Avril

Concours de pêche, Etang de Maurux, à 8h, buvette, Les Pêcheurs de Maurux

1^{er} Mai

Concours de pétanque, Etang de Maurux, à 13h30. Buvette et Restauration. Association des Parents d'Elèves

8 Mai

Commémoration de la Victoire 1945, à partir de 11h00 au cimetière.

Banquet Anciens Combattants AFN, à 12h00, Salle Honoré de Balzac, Tél. : 02.47.26.86.81

25 Mai

Visite de l'exploitation de Mr et Mme Boyer, Osiériculteurs-vanniers, à 15h00, le Gué Droit
Inscription souhaitée 02.47.65.96.16 ou gs.collin@orange.fr, Association de Défense du Patrimoine du Val de L'Indre

25 et 26 Mai

Fête de la Moto, Etang de Maurux, Snack, Bar, Saché Anim'

Samedi : Balade à motos, rassemblement à 13h30, Etang de Maurux

Démonstration danse Country et Concert Rock gratuit donné par The Roaders en soirée

Dimanche : Vide-grenier - Vente et achats pièces Motos - Démonstration de modélisme

2 Juin

Randonnée cyclo - Découverte de l'Indre à vélo de Saché à Montbazou, départ 10h00, prairie au bord de l'Indre à Saché, Comité Indre à vélo, inscriptions et tombola gratuite à l'Office de Tourisme Pays d'Azay le Rideau : 02.47.45.44.40

21 Juin

Fête de la Musique, Place Calder, restauration, Saché Anim'

28 Juin

Fête de l'Ecole, Spectacle des enfants, Kermesse, restauration, Ecole et Association des Parents d'Elèves

Château et Musée de Saché

Réouverture depuis le 13 avril

Les histoires de Bilboquet, de 6 à 11 ans, 24 avril à 15h30,

Les impressions de Saché, 27 avril et 18 mai à 14h30,

Saché, lieu d'inspiration, 11 mai à 10h00, Atelier d'écriture,

Exposition Alechinsky et le Traité des excitants modernes, du 1^{er} juin au 29 septembre,

Visite sensorielle adultes de l'exposition Alechinsky et le Traité des excitants modernes, 8 et 22 juin

Tél. : 02 47 26 86 50 ou www.musee-balzac.fr

Informations

Dossiers en étude de faisabilité :

- Installation d'une chaudière à bois soufflé pour chauffer tous les bâtiments municipaux : mairie, école, bureau de poste, maison Davidson et annexes.

- Sécurisation et aménagement de la D84 dans la traversée des hameaux de La Sablonnière et de la Basse-Chevrière.

Lundi 4 mars 2013, entre 16h30 et 16h45, des centaines de grues cendrées sont passées au dessus de notre village. Ce fut un spectacle grandiose ! Malheureusement, 2 coups de fusil ont été tirés dans leur direction. Des témoignages d'indignation sont parvenus à nos oreilles.

Rappel : Les grues cendrées sont protégées sur l'ensemble du territoire national (Article 3 de l'Arrêté du 29/10/2009).

L'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne (ANPCEN) a labellisé "4 étoiles" la commune de Saché pour les efforts en faveur d'une meilleure qualité de la nuit, l'amélioration de l'éclairage public, la réduction de la pollution lumineuse, la maîtrise des coûts. Seules 73 communes en France ont obtenu 4 ou 5 étoiles.

Pour en savoir plus voir : www.anpcen.fr



Grues Cendrées

Vol de fleurs au cimetière

Il a été constaté le vol de fleurs sur les tombes des défunts au cimetière.

De telles actions immorales et scandaleuses sont inacceptables.

Il est donc demandé à tous de faire preuve de respect et d'humanité à l'égard des personnes en deuil et leurs défunts.

